

Élus et associations ont manifesté leur opposition à l'implantation de trois nouvelles éoliennes en Seine-Maritime

Le projet d'implantation de trois éoliennes à Bouelles ne fait pas que des heureux parmi les communes avoisinantes. Les opposants se sont retrouvés pour agir en collectif.



Michel Dehédin, maire de Ménonval, lit le courrier qui sera envoyé au Préfet contre l'implantation de ce nouveau parc éolien près de Neufchâtel. ©Le Réveil
Par [Rédaction Neufchâtel-en-Bray](#) Publié le 27 juil. 2026 à 6h31

Samedi 25 juillet 2026, près de [Neufchâtel-en-Bray](#) (Seine-Maritime), une manifestation contre un nouveau **projet éolien** s'est tenue à l'initiative du maire de Ménonval, **Michel Dehédin**.

Plus d'une centaine de participants, comprenant des élus, des responsables associatifs et des citoyens engagés, se sont réunis sur le parking de la RD 929, situé au nord de Neufchâtel, entre les communes de **Ménonval**, Saint-Germain-sur-Eaulne et Neuville-Ferrières.

Un projet d'éoliennes largement contesté

Le projet prévoit l'**installation de trois machines** de plus de 200 mètres de hauteur de part et d'autre de la RD 929. Ces [éoliennes](#), situées sur le Plateau de la Mare à Bouelles, domineront les vallées de la Béthune et de l'Eaulne.

Ce projet transformerait durablement le paysage, en contradiction avec les recommandations du « Guide pour un paysage de l'éolien en Normandie – Département de la Seine-Maritime », publié en 2021.



Les opposants à ce projet de trois nouvelles éoliennes sont nombreux. ©Le Réveil

Ce document, élaboré par la DREAL Normandie et la DDTM de Seine-Maritime, est considéré comme un outil de travail détaillé et documenté, mais il n'a pas été pris en compte par la société NEOEN, porteuse du projet.

Vidéos : en ce moment sur Actu

La saturation éolienne dans le Pays de Bray

Plusieurs élus locaux estiment que le territoire est déjà largement équipé en éoliennes. [Xavier Lefrançois](#), conseiller régional, souligne : « La Normandie produit plus de 20 % de la consommation nationale d'électricité et abrite trois **centrales nucléaires** majeures : Flamanville (Manche), Paluel et Penly (Seine-Maritime). Cette dernière a d'ailleurs été sélectionnée pour accueillir de nouveaux réacteurs EPR2. La Seine-Maritime comptera près de 140 éoliennes en mer et il existe 230 éoliennes terrestres, dont 120 en [Pays de Bray](#) ! Pour info, il y en a 78 dans le Calvados, 66 dans la Manche, 48 dans l'Eure et 23 dans l'Orne ».

Une opposition locale forte

Philippe Trélat, maire de Neufchâtel-en-Bray, et les participants à la mobilisation partagent un avis commun : « Le développement des énergies renouvelables est une nécessité, mais il ne peut se faire contre les territoires et sans une véritable

concertation. En effet, il serait bon de tenir compte des avis de la population et des élus, qui se sont prononcés en grande majorité contre le projet, par le biais des conseils municipaux. Trois communes pour, sept communes contre ».

À lire aussi

- [« Notre parole ne compte pas vraiment » : un nouveau parc éolien en projet en Seine-Maritime, les élus s'interrogent](#)

Le **PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) du Pays de Bray** est également impliqué. Plusieurs voix demandent que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du territoire soit respecté. Alexandra Dunet, première vice-présidente du PETR, s'engage à défendre le territoire et « invite les membres de ce dernier à assister aux réunions ».

Des impacts sur les communes concernées

Les communes de Ménonval et Saint-Germain-sur-Eaulne sont déjà entourées par plus de 25 éoliennes au nord. L'ajout de trois nouvelles implantations, situées au sud sur la crête de La Mare, est jugé inacceptable.

À Neuville-Ferrières, une des éoliennes serait visible depuis la place de la mairie, suscitant également des protestations.

Les associations mobilisées

De nombreuses associations, telles qu'Avec-Eawy, Béthune Bray Environnement Protégé (BBBEP) et SEBE (Stop Éolien Bray Eaulne), étaient présentes pour exprimer leur opposition.

Benoît de Font-Réaulx, membre de SEBE, a déclaré : « L'enquête publique concernant le projet d'éoliennes à Bouelles a recueilli une immense majorité de dépositions très hostiles au projet. Point spectaculaire : le service instructeur de la préfecture de Normandie, la DREAL, a écrit un avis en signalant que le pétitionnaire de ce projet risquait de porter atteinte aux paysages. En effet, celui-ci s'implante en dehors de tout pôle éolien existant, produisant un effet de mitage et donc de saturation à grande échelle (saupoudrage) ».

Perspectives et actions à venir

Le maire de Ménonval a lu **une lettre d'opposition collective qui sera envoyée au Préfet**. Cette lettre sera accompagnée des signatures des opposants au projet.

La poursuite de la mobilisation est également prévue, avec de nouvelles démarches pour interpeller les conseillers départementaux et régionaux, ainsi que les députés. Bien que certains élus aient déjà exprimé leur mécontentement, les participants appellent à solliciter les sénateurs, dont l'élection est prévue pour le dimanche 27 septembre.

